



Rapport d'activité du FGDR : 2024, une année marquée par la consolidation de ses fonds propres à 7,7 milliards d'euros.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) consolide sa capacité d'intervention. Opérateur de crise au service d'une finance responsable, le FGDR œuvre à la stabilité et à la résilience du système bancaire et financier français. Ses ressources financières pour la garantie des dépôts sont conformes à la cible fixée par la directive « DGSD2 » pour la France à 0,5% des dépôts couverts, déjà atteinte fin 2023 :

- **7,7 milliards d'euros de ressources disponibles au titre des 4 mécanismes de garantie du FGDR ;**
- **Et une ligne de crédit additionnelle de 1,5 milliard d'euros, activable à tout moment au titre de la garantie des dépôts.**

Au 31 décembre 2024, le FGDR compte 1 157 établissements adhérents à un ou plusieurs de ses quatre mécanismes de garantie ou au FRN:

- **la garantie des dépôts : 327 adhérents ;**
- **la garantie des titres : 291 adhérents ;**
- **la garantie des cautions : 256 adhérents ;**
- **la garantie des services de gestion : 705 adhérents ;**
- **le fonds de résolution national (FRN)¹ compte 89 adhérents.**

Plusieurs avancées réglementaires actées en 2024 :

Plusieurs textes réglementaires ont permis de parfaire l'organisation du dispositif d'indemnisation avec notamment :

- la publication d'un arrêté relatif à la garantie des titres (arrêté du 18/03/2024) venant préciser les modalités de mise en œuvre de cette garantie (champs, bénéficiaires, plafonds, modalités opérationnelles, information) ;
- des modifications concernant la garantie des services de gestion (arrêté du 12/11/2024 modifiant celui du 16/03/2016) permettant d'organiser l'élection d'un représentant des sociétés de gestion de portefeuille au conseil de surveillance du FGDR.

¹ Le FRN est mobilisable notamment pour le financement de la résolution des établissements de crédit dont le siège est situé dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ou des succursales d'établissement de crédit de pays tiers.



Des mesures renforçant l'opérationnalité du système intégré d'indemnisation et de communication (SIC) :

En 2024, 183 établissements adhérents à la garantie des dépôts ont fait l'objet d'un contrôle relatif à la qualité de l'information délivrée au FGDR pour garantir l'efficacité opérationnelle du processus d'indemnisation.

Par ailleurs, le plan pluriannuel de sécurité informatique du FGDR a fait l'objet d'évaluations démontrant la solidité renforcée du système d'information.

Une année de transition avec l'arrivée d'un nouveau président du directoire :

L'année 2024 marque également l'arrivée mi-novembre d'un nouveau président du directoire, Anthony Requin. Il succède à Thierry Dissaux qui a dirigé l'institution pendant quatorze ans. Ce directoire est composé d'Anthony Requin et de Michel Cadélano. Accompagné de son conseil de surveillance, présidé par Jérôme Grivet, et aux côtés des autorités publiques, le FGDR poursuit sa mission de protection des épargnants et des investisseurs.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) est une institution de droit privé, chargée d'une mission de service public : protéger et indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier.

Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère quatre mécanismes : la garantie des dépôts, celle des titres, celle des cautions et celle des services de gestion.

Au 31/12/2024, il couvre 1 157 établissements adhérents et peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients.

Opérateur de crise au service d'une finance responsable, le FGDR œuvre à la stabilité et à la résilience du système bancaire et financier français.

CONTACTS :

FGDR

Sylvie Godron-de Maintenant – FGDR
sgodron@garantiedesdepots.fr
Mobile + 33 (0)6 71 31 21 22

Camille Froissart – FGDR
cfroissart@garantiedesdepots.fr
Mobile + 33 (0)7 85 86 35 09

Agence Presse CLAI

Stéphanie Barré-Lesauvage – CLAI
fgdr@clai2.com
Mobile : +33 (0)6 42 58 95 25

Matthieu Meunier – CLAI
fgdr@clai2.com
Mobile +33 (0)6 26 59 49 05

Site internet FGDR : www.garantiedesdepots.fr